



Les Pennes-Mirabeau
une ville au pluriel

DEPARTEMENT
BOUCHES DU RHONE
CANTON
GARDANNE
COMMUNE
PENNES MIRABEAU

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 7 septembre 2026

136x26

MODIFICATION - INDEMNITES DE FONCTION MAIRE ADJOINTS – CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'an deux mille vingt-six et le sept septembre à dix-huit heures trente.

Le CONSEIL MUNICIPAL, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 1^{er} septembre 2026, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Romain AMARO, Maire des Pennes-Mirabeau.

PRESENTS :

M. REYNAUD FIORILE Joelle, MELCHIONNE Cathia, GORLIER LACROIX Solange, NICOLAI Michèle, GARNIER Eliane, LAMATHE Jean-Charles, ESTEVE Cédric, AJUTO Michael, VESPERINI Romain, Adjoints.

M. NORD-HUCHET Claire, GUIDAT Nadège, VARON Brigitte JUVANTENY Isabelle, MARCHETTI Rose-Claire, MANIVET Valérie, NOZIERES SAMPER Martine, COCH Emeline, KERBART Magali, GRAS-TRUBERT Sandrine, DOMINGUES DE CARVALHO Frédéric, LEBOEUF Tom, MERENTIER Jean-Marie, LONG Didier, LIGER Éric, CHAHID Ysmail, BOUCHET Grégory, KASBARIAN Claude, PALETTI Jean-Yves, FUSONE Maximilien, GIRAUD Jean-Luc, MUSSO Jean-Philippe, KAROUTCHI Aimé, Conseillers Municipaux.

EXCUSES :

M. SCAMARONI Michel, Adjoint

M. SCOGNAMIGLIO Ambre, Conseillère Municipale

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'une secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal.

Monsieur Tom LEBOEUF a été désigné par la majorité des membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de pouvoirs : 2

INDEMNITES DE FONCTION
MAIRE – ADJOINTS – CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions des articles L. 2123-20 à L. 2123-24-1 et R. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 2123-23 et L. 2123-24 du Code général des collectivités territoriales fixent des taux maxima pour les indemnités votées par les conseillers municipaux pour le maire et les adjoints,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 28 mars 2026 constatant l'élection du maire et de 10 adjoints,

Considérant que la commune des Pennes Mirabeau compte + de 20 000 habitants,

Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales du maire et des adjoints,

Considérant que les indemnités versées aux conseillers municipaux délégués le sont par prélèvement sur l'indemnité du Maire et des Adjoints au Maire dans le respect du montant maximal des indemnités susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjoints,

Considérant que le Maire a demandé aux membres du Conseil Municipal de fixer une indemnité du maire inférieure au barème par délibération n°30x26 du 8 avril 2026,

Considérant la motivation des différences de taux des indemnités de fonction des adjoints et des conseillers délégués dans la délibération n°131x26 du 6 juillet 2026, et notamment pour :

- le 1^{er} Adjoint du fait d'une suppléance générale du maire en cas d'absence ou d'empêchement, d'une présence renforcée en mairie et d'une connaissance transversale de toutes les politiques communales ;
- le conseiller municipal délégué aux arts et expositions artistiques du fait d'une charge réelle induite par l'exercice de la délégation, son étendue et des attentes liées aux projets de mandat, et de responsabilités opérationnelles spécifiques générant un volume de travail et un engagement sensiblement supérieurs ;

Considérant la démission de Monsieur Lionel Boroni, Adjoint au Maire, en date du 18 août 2026,

Considérant l'élection de M. VESPERINI Romain en qualité d'Adjoint au maire,

Considérant que la modification de la composition de l'exécutif municipal nécessite une nouvelle délibération sur la répartition des indemnités,

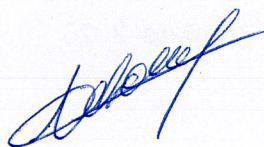
Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré,

- DECIDE la répartition ci-annexée,
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

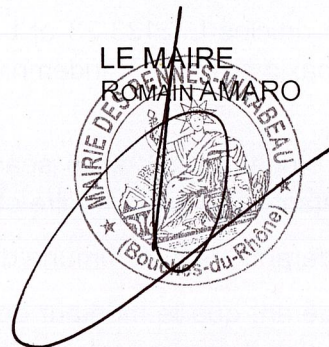
- PRECISE que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et versées mensuellement. Les dispositions de la présente délibération prennent effet à compter de son caractère exécutoire.
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 31
CONTRE : 4 - FUSONE Maximilien - COCH Emeline - GIRAUD Jean-Luc - KERBART Magali
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF



LE MAIRE
ROMAIN AMARO



ANNEXE

REPARTITION DES INDEMNITES

ENVELOPPE GLOBALE :

MAIRE : 90 % de l'indice brut terminal (IB 1027)
Soit $4110,52 \times 90\% =$ **3 699,47 €**

ADJOINTS : 33 % de l'indice brut terminal
Soit : $(4110.52 \times 33\%) =$ 1 356,47€
Soit pour 10 Adjointes : **13 564,70€**

Soit un total de **17 264,18 €**

REPARTITION PAR ELUS :

MAIRE : 83% de l'indice brut mensuel soit **3 411,73 €**

ADJOINTS :

1° Adjoint : 28.5% de l'indice brut mensuel soit **1 171,50 €**

du 2° au 10° adjoint : 24% de l'indice brut mensuel soit **986,52 €**

Reste donc à répartir : **3 802,27€**

CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES :

Nombre de délégations :

- 12 conseillers municipaux délégués en cas d'absence ou d'empêchement :

6.73 % de l'indice brut mensuel soit **276,75 €**

- 1 conseiller municipal délégué arts et exposition artistique :

11.7% de l'indice brut mensuel soit **480,93 €**

Total des conseillers municipaux : **3 801,93 €**

TABLEAU RECAPITULATIF

<i>NOM - Prénom</i>	<i>FONCTION</i>	<i>INDEMNITES ALLOUEES (% Indice brut terminal)</i>
Romain AMARO	Maire	83%
Joëlle FIORILE REYNAUD	1er Adjoint à l'urbanisme et au foncier	28,5%
Michel SCAMARONI	2ème Adjoint au commerce et au secteur Centre Historique	24%
Cathia MELCHIONNE	3ème Adjoint à la jeunesse et services au public	24%
Jean-Charles LAMATHE	4ème Adjoint aux finances et aux marchés publics	24%
Solange GORLIER LACROIX	5ème Adjoint à la culture et au patrimoine	24%
Cédric ESTEVE	6ème Adjoint aux Ressources Humaines	24%
Michèle NICOLAÏ	7ème Adjoint à l'Education	24%
Michaël AJUTO	8ème Adjoint à la mobilité à la voirie et la propreté	24%
Eliane GARNIER	9ème Adjoint à la solidarité et la santé publique	24%
Romain VESPERINI	10ème Adjoint aux sports et équipements sportifs	24%
Claire NORD-HUCHET	Conseiller délégué mobilité active et secteur Nord	6,73%
Frédérico DOMIGUES DE CARVALHO	Conseiller délégué Plan de Campagne	6,73%
Nadège GUIDAT	Conseiller délégué logements sociaux	6,73%
Tom LEBOEUF	Conseiller délégué numérique et communication	6,73%
Brigitte VARON	Conseiller délégué à la Petite enfance, crèches et assistantes maternelles et Secteur Sud	6,73%
Jean-Marie MERENTIER	Conseiller délégué au budget et contrôle de gestion	6,73%
Isabelle JUVANTENY	Conseiller délégué bien être et protection animale	6,73%
Didier LONG	Conseiller délégué arts et expositions artistiques	11.7%
Rose-Claire MARCHETTI	Conseiller délégué Education péri-scolaire restauration et Secteur Centre	6,73%
Valérie MANIVET	Conseiller délégué du conseil des aînés et des relations avec ES13	6,73%
Éric LIGER	Conseiller délégué bâtiments communaux, cimetières espaces verts parc auto	6,73%
Ysmaïl CHAHID	Conseiller délégué démocratie participative et Secteur Sud Ouest	6,73%
Aimé KAROUTCHI	Conseiller délégué optimisation de l'achat et de la commande publique	6,73%